

# Réunion du Conseil Municipal du 12 Septembre 2025

## Procès-verbal de séance

---

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Septembre à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

**Date de convocation du Conseil municipal : 08 septembre 2025**

**Présents** : Mme CORNIER Andrée, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. LOMBARD Gérald, M. DUPRAZ Didier, M. CANTAN Cyrille, M. ELIE Michel, M. IRLES Florian, M. GERIN Stéphane, M. MOREL-CHEVILLET Bruno

**Excusé** : M. DECORZENT Laurent

Mme CORNIER Andrée a été élu secrétaire.

*Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 11 juillet 2025.*

### URBANISME

➤ Echange terrain M. BROWNING/ Commune

Monsieur le Maire expose le projet d'échange de terrain entre M. BROWNING et la commune. Cet échange permet de régulariser le foncier de la route de l'école qui se trouve en partie propriété de Mr BROWNING ; L'échange se fait sans soule, les superficies des 2 parcelles étant quasiment identiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cet échange et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

### EAU ET ASSAINISSEMENT

➤ Tarif eau et assainissement 2026

Monsieur le Maire propose de maintenir le tarif de l'eau et de l'assainissement actuel pour 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition

### BUDGET

➤ Situation budgétaire au 31 juillet 2025

Monsieur le Maire dresse un premier bilan de la situation budgétaire au 31 juillet de la collectivité qui est plutôt « sain ». L'excédent de fonctionnement attendu sur le budget principal, devrait permettre de couvrir les échéances des emprunts en cours.

En revanche, le budget de fonctionnement « eau et assainissement » reste difficile à équilibrer et il devrait être abondé d'environ 50.000 € par le budget principal

➤ Demande attribution d'un barnum par la Région

Monsieur le Maire explique que suite au dispositif mis en place par la Région pour l'attribution d'un barnum à titre gratuit à destination exclusive des associations locales, la commune sollicite une demande.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer la demande d'attribution d'un barnum et tout document afférent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire cette demande et à signer tout document s'y rapportant.

## DIVERS

➤ Convention cadre renforts et accompagnements spécifiques avec le CDG 74

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de pouvoir faire intervenir le centre de gestion pour accompagner la commune sur différentes prestations (paies, rôle de l'eau)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

➤ Convention de mise à disposition personnel communal

Monsieur le Maire explique qu'une association « Les P'tits Reyvrans » a été créée afin de gérer les temps périscolaires de l'école élémentaire

Afin que cette association puisse mettre en œuvre son objet, il est proposé de mettre à disposition, par convention, Mme Martine COLLOUD aux horaires définis pour cette activité. Mme COLLOUD restera rémunérée par la commune et l'association, en contrepartie, lui remboursera les salaires et charges correspondants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

## QUESTIONS DIVERSES

➤ Logements sociaux lotissement La Fruitière

Monsieur le Maire aborde le sujet des futurs logements sociaux. Ce dossier suit son cours, la SEMCODA a relancé la commune pour savoir si celle-ci était toujours consentante pour la création de 6 logements.

Il précise que la SEMCODA exige une garantie d'emprunt de la commune sur les travaux et que cette formalité est acceptée, en règle générale, par la majorité des collectivités

➤ Cession à titre gratuit d'une parcelle

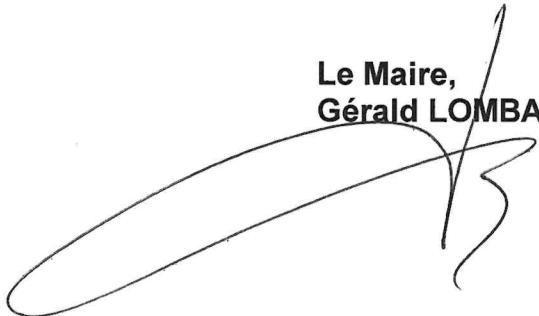
Monsieur le Maire indique que Monsieur Jean-Rémy BONDAZ souhaite donner un terrain à la commune. Il s'agit d'une petite parcelle de 205 m<sup>2</sup> située en face du parking de la mairie. Sa demande est en cours de traitement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

***Prochain Conseil Municipal le 17 Octobre 2025 à 19h.***

**Secrétaire de séance**

**Le Maire,  
Gérald LOMBARD**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gérald LOMBARD". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'G' on the left and 'OMBARD' on the right.